

FLASH INFORMATION N°23
JUN 2023

Voici un point presse de ce qui se lit sur le site sempigny.com et la page facebook !

À vos agendas :



RV en mairie avec la mutuelle de village : 16 juin de 10h à 12h

À SAVOIR DANS NOTRE COMMUNE :

Les budgets ont été votés en avril dernier :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	835 761,57	835 761,57	388 934,44	388 934,44	1 224 696,01	1 224 696,01
CCAS	22 750,00	22 750,00			22 750,00	22 750,00
Assainissement	51 429,98	51 429,98	73 637,57	73 637,57	125 067,55	125 067,55
Eau Potable	15 441,06	15 441,06	129 628,00	129 628,00	145 069,06	145 069,06
TOTAL	925 382,61	925 382,61	592 200,01	592 200,01	1 517 582,62	1 517 582,62

Voici une liste des grands projets pour cette année 2023 :

- Dernière tranche de rénovation de l'éclairage public,
- Remplacement des alarmes incendie de la salle des fêtes et de l'école,
- Rénovation de l'étanchéité d'une partie de la toiture de l'école,
- Rénovation de la sacristie,
- Diagnostic de l'état général de l'Eglise,
- Prolongation de la clôture du terrain de sports le long de la RD145,
- Poursuite de l'étude pour la rénovation de la rue du Port,
- Mise en place d'un analyseur de chlore et d'un système de chloration au château d'eau,
- Diagnostic complet de l'assainissement (réseaux et station d'épuration).

INFO CIRCULATION EN RAISON DE TRAVAUX À VENIR

Le Département de l'Oise va rénover la **couche de roulement de la RD165** (Rue de l'Abbaye, rue Neuve et rue de Gavrolles) à partir du 12 juin.



Du 12 au 20 juin,

le stationnement et la circulation seront interdits de 7h à 18h30.

Les riverains (Haut Village, rue de l'Abbaye, Rue du Port, Rue Neuve, Rue de Gavrolles, rue du Tour de Ville) mais également les automobilistes empruntant la départementale **sont invités à organiser leurs déplacements motorisés et stationnements en fonction de ces interdictions.**



Aucune dérogation ne sera accordée sauf aux secours d'urgence.

Gardons les trottoirs propres dans le respect d'autrui !

Par mesure d'hygiène publique, **les déjections canines sont interdites sur toutes les voies. Tout propriétaire de chien est donc tenu de ramasser les déjections de son animal.**

En cas de non-respect de cette interdiction, cette infraction est passible d'une **contravention de 3^{ème} classe de 68€.**

Des distributeurs de sacs pour déjections canines sont disponibles : près de l'arrêt de bus de l'école, à l'intersection de la rue de l'Eglise et de la Grande Rue, place de la Tuilerie dans le Haut Village et prochainement aux Masures. **MERCI DES LES UTILISER.**



Entretienons la portion de trottoir le long de notre propriété en taillant nos haies et en désherbant pour préserver la circulation des piétons.



Pensons à la quiétude du village aux heures de repos.

Avec le retour des beaux jours, revient aussi le plaisir de jardiner et bricoler. **Merci de respecter les jours et heures** d'utilisation des appareils thermiques et électriques afin de préserver la tranquillité du voisinage.



Ces activités sont autorisées :

- **du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 19H30**
- **le samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00**
- **les dimanches et jours fériés uniquement de 10H00 à 12H00**

Respectons les structures de loisirs.

Le court de tennis / le terrain de boules / la table de ping-pong / l'aire de pique-nique / le terrain de foot / l'aire de jeux pour les moins de 8 ans, sont en accès libre.

Le respect de ces lieux est important et nécessaire pour le bien vivre ensemble.



RESPECTONS LE COURT DE TENNIS SUR LEQUEL ON JOUE UNIQUEMENT AU TENNIS !



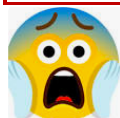
Sur l'aire de jeux, les enfants de moins de 8 ans jouent sous la responsabilité d'un adulte.

Les structures ne sont pas adaptées à des poids supérieurs.

Les **trottinettes et 2 roues** restent à l'extérieur.

Nous sommes tous acteurs du bien vivre ensemble dans notre village, le respect des lieux est l'affaire de tous.

ALERTE CAMBRIOLAGES



Des cambriolages ont été recensés sur Sempigny.

Vigilance !!!

Plusieurs maisons ou véhicules ont été visités, cambriolés. Les effractions peuvent se faire en plein jour, au moment d'une absence, même de courte durée.

Nous vous invitons à la plus grande prudence.



Par arrêté préfectoral, **Sempigny** (se trouvant sur le bassin versant de l'Oise-Aisne) est soumis aux mesures restrictives **d'alerte renforcée** :

Mesures de restrictions à respecter

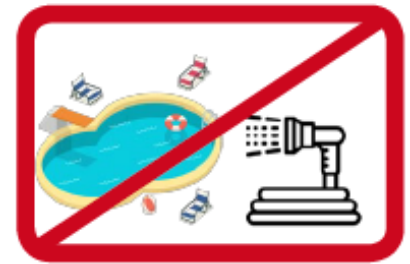
Niveau alerte renforcée



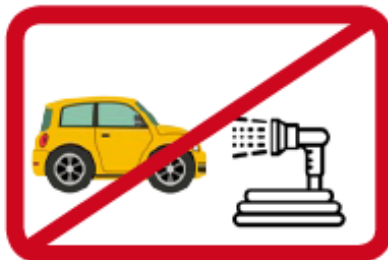
Interdiction d'arroser
les pelouses
les massifs fleuris
et les espaces verts



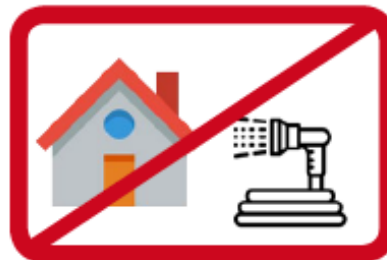
Interdiction d'arroser
les jardins potagers
entre 9h et 20h



Interdiction
de remplir et de vidanger les plans d'eau
de remplir les piscines privées (de plus d'1 m²)
sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage
ou des utilisateurs (remise à niveau sous condition de
la présence d'une bâche) ou sauf lors de la mise en service
pour réception de travaux (si les travaux ont débuté
avant les 1^{ères} restrictions).



Interdiction de laver
les véhicules
en dehors des stations professionnelles de lavage
équipées d'un système de recyclage ou d'un lavage
à haute pression, sauf pour les véhicules ayant une
obligation réglementaire, technique et les organismes
liés à la sécurité.



Interdiction de nettoyer
les façades, toitures, trottoirs et
autres surfaces imperméabilisées
sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise
de nettoyage professionnelle.



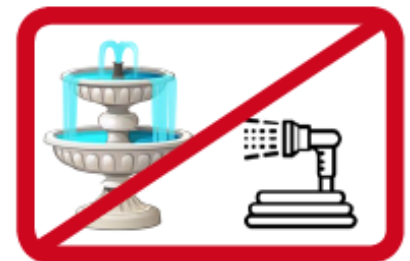
Interdiction d'arroser :
- entre 11 h et 18 h les terrains de sport,
les stades, les établissements équestres,
(l'arrosage est réduit au maximum)
- les golfs (à l'exception des « greens et départs » réduit
au strict nécessaire entre 20 h et 8 h)



Restriction
de l'irrigation agricole
consultez l'arrêté sur
www.oise.gouv.fr



Réduction de la
consommation industrielle
à l'arrêté cadre sécheresse départemental et aux
arrêtés préfectoraux d'autorisation en vigueur
www.oise.gouv.fr



Interdiction d'alimentation des
fontaines publiques d'ornement
en circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement
possible.



Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages
et la cartographie des niveaux par bassin sur le site internet des
services de l'État dans l'Oise.



C'est le moment d'être inventif !

- Récupérez l'eau de pluie, comme au jardin partagé, où de nouvelles pousses sortent de terre... n'hésitez pas à les arroser avec l'eau de pluie, au détour d'une balade digestive.

Vous y trouverez des aromates (thym, estragon, aneth, ciboulette, cèleri branche, persil..., mais aussi des radis, des courgettes, des poireaux, des tomates...)

Retrouvez d'autres idées en lisant l'article publié sur le site de la commune, en scannant ce QR code !



Depuis quelques années nous subissons des fortes chaleurs. Le ministère de la santé et de la prévention, ainsi que la santé publique de France diffusent cette information préventive.

Nous vous rappelons les symptômes et les conseils pour éviter de s'exposer aux méfaits des canicules, souvent répétitives, intenses et durables :

La canicule, c'est quoi ?



Il fait très chaud.



La température ne descend pas la nuit, ou très peu.



Cela dure 3 jours ou plus.

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, appelez le 15.

BON A SAVOIR

A partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie.

Comment me protéger ?



Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif

ATTENTION
Je suis particulièrement concerné(e) si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.



Je me mouille le corps



Je ferme les volets et fenêtres



Je privilégie des activités douces

Plus d'infos sur :



Je mange frais et équilibré



J'évite de boire de l'alcool



Je prends des nouvelles des plus fragiles

POUR SUIVRE L'ACTUALITE DE NOTRE VILLAGE AU JOUR LE JOUR ET RETROUVER LE DÉTAIL DE CHAQUE ARTICLE :

Connectez-vous :



Ou

Sur notre Site Internet : <http://sempigny.com>

sur <https://www.facebook.com/MunicipaliteSempigny/>

